

Michèle DELAUNAY
Députée de la Gironde
Conseillère municipale de Bordeaux
Conseillère métropolitaine

Monsieur Alain JUPPÉ
Maire
Hôtel de Ville
Place Pey-Berland
33 000 BORDEAUX

Bordeaux, le 2 juin 2015

Réf : MAM/MD/02062015

Monsieur le Maire,

J'ai rencontré les représentantes des 430 adhérents de la bibliothèque du Tauzin très inquiètes des rumeurs de fermeture de cet équipement culturel de quartier.

Il paraît envisagé que le futur Centre Social du Tauzin dispose des locaux de la bibliothèque et que le fonds de 15 000 documents soit transféré à la bibliothèque de Saint-Michel. Il ne subsisterait alors qu'un « point lecture » d'environ 3000 documents non renouvelables, dont le site et la date d'ouverture ne sont à ce jour pas connus. Ce point lecture ne serait pas intégré au réseau municipal des bibliothèques et ses horaires d'ouverture seraient réduits.

L'actuelle bibliothèque est fréquentée très régulièrement par les élèves -pour nombre d'entre eux peu sensibilisés à la lecture et de milieu populaire-, des écoles voisines et de la crèche, lesquelles organisent nombre de projets pédagogiques autour du livre et de la lecture. Cette fermeture, si elle venait à être confirmée, complexifierait leur organisation, les obligeant à réserver un bus auprès des services de la Ville pour se rendre dans l'une ou l'autre des bibliothèques municipales et à rechercher des créneaux horaires dans des plannings déjà contraints. La fréquence de ces sorties culturelles serait inévitablement réduite, ce qui rendrait inopérant le travail pédagogique réalisé depuis des années par les enseignants.

Face à ces inquiétudes, la seule réponse est de proposer que les adhérents pourront se rendre dans les bibliothèques voisines et en premier lieu celle de Saint Augustin. Cette alternative ne correspond pas aux besoins et usages de la population de ce quartier, non plus qu'aux contraintes de déplacement que rencontrent les adhérents. Ainsi, la bibliothèque Jean de la Ville de Mirmont est très mal desservie en transports en commun en lien avec le quartier du Tauzin ce qui supposerait plusieurs dizaines de minutes de marches et exclurait de fait les nombreuses personnes âgées adhérentes.

Michèle DELAUNAY
Députée de la Gironde
Conseillère municipale de Bordeaux
Conseillère métropolitaine

Un autre argument présenté pour fermer cette bibliothèque est celui de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Cette lacune est connue ; la bibliothèque se trouve en effet au premier étage et ne dispose pas d'ascenseur. Pourtant, à l'arrière du bâtiment existe un grand hall qui pourrait être équipé d'un ascenseur ou d'un « élévateur » (ascenseur de taille et de vitesse plus réduite) au coût moindre et réglerait sans frais déraisonnable cette question en effet importante. En tout cas le déficit d'accessibilité utilisé comme prétexte à la fermeture constitue une sorte de « double peine » à l'égard de ce quartier.

Le remplacement de la bibliothèque par un point lecture constituerait une perte dommageable pour ce quartier qui mérite au contraire d'être soutenu. Ce lieu de culture convivial et ouvert à tous constitue un des seuls sites de rencontres et d'échanges. La diversité sociale des habitants est importante et constitue la richesse de ce quartier. Pour ces raisons, ne pas conserver et réhabiliter cette bibliothèque constituerait une faute.

Je vous remercie bien vivement de votre attention à ce courrier et vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, mes meilleures salutations.

Bien sûr, merci à tous


Michèle DELAUNAY